



Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu

tenue le 11 juin 2019

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 167 672 \$, dont :
 - 1.1 Équipement informatique pour les membres du conseil : 4793 \$
 - 1.2 Achat de jardinières : 1534 \$
 - 1.3 Congrès des directeurs municipaux (2 personnes) : 1354 \$
 - 1.4 Inspection immeuble de la caisse : 1725 \$
 - 1.5 Informatique municipale : 2189 \$
 - 1.6 Remplacement d'un luminaire DEL : 19 807 \$
- 2 Rapports des élus :
 - 2.1 Le Maire fait état des finances de la municipalité pour l'année 2018 :
 - 2.1.1 Des revenus de 3 904 895 \$
 - 2.1.2 Un surplus budgétaire de 465 381
 - 2.2 Le CCU a approuvé 2 projets de construction résidentielle.
 - 2.3 Le CCE a procédé à la distribution de plants d'arbres lors de l'échange de vivaces en mai et tiendra le 17 juin sa première réunion de l'année 2019 .
 - 2.4 La préparation du projet MADA est terminée et la municipalité en fera une présentation publique officielle sous peu.
 - 2.5 La Fête nationale aura lieu comme d'habitude le 23 juin prochain.
 - 2.6 Le MTQ attend la baisse du niveau de la rivière avant de procéder à la stabilisation de la route 223 à la sortie du village vers Beloeil. La circulation

alternée est nécessaire à cause du risque d'éboulement de la chaussée sous le poids des véhicules lourds.

- 2.7 Le MTQ n'a pas encore passé le balai sur la rue Richelieu. Cette opération devait se faire dans les six semaines suivant le 16 mai, mais il n'y a qu'une entreprise qui en est chargée et il y a 28 municipalités à desservir. Notre municipalité étant équipée pour effectuer cette tâche, le conseil tentera d'en arriver à une entente avec le MTQ pour en être responsable à l'avenir.
- 2.8 La municipalité a reçu un rapport sur l'accessibilité des lieux publics et l'étudiera afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- 2.9 Le conseil a équipé tous ses membres d'équipement informatique afin de diminuer la charge de préparation des rencontres, de donner un accès facile aux documents municipaux, faciliter aux membres la préparation des rencontres et diminuer la consommation de papier.
- 3 Les conseillers adoptent le rapport d'assemblée du CCU du 30 mai 2019 et les deux projets de construction résidentielle recommandés par les membres du CCU.
- 4 Les conseillers adoptent le [Projet de règlement #4-2019 Règlement relatif aux procédures pour le traitement des plaintes dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publiques ou de l'attribution d'un contrat.](#)
- 5 Un avis de motion est déposé pour le projet de règlement #6-2019. On devrait retrouver ce projet sur le site internet de la municipalité (smsr.quebec)
- 6 On retrouvera éventuellement sur le site internet municipal la nouvelle politique de prêt d'équipement informatique (appareils informatiques confiés aux conseillers et au personnel municipal).
- 7 QUESTIONS ET INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS
 - 7.1 En réponse à une question du mois dernier au sujet de l'identification standardisée des adresses civiques en dehors de la zone villageoise, le maire souligne que le coût élevé des plaques (28,95 \$) et le fait que tous les livreurs ainsi que les services d'urgence disposent de GPS pour repérer les adresses ne justifient pas le coût élevé d'une telle opération.
 - 7.2 Un citoyen demande à la municipalité d'envisager la possibilité de recueillir les bouteilles de verre vides de façon distincte du reste des résidus afin de favoriser une récupération efficace de cette matière. Plusieurs municipalités ont déjà opté pour une telle solution et le verre ainsi récupéré est très en demande auprès des transformateurs (qui, incidemment, doivent présentement s'approvisionner en Ontario ou ailleurs à cause de la piètre qualité de ce qui se retrouve dans les bacs). Le conseil confiera probablement au CCE le soin d'étudier la question.
 - 7.3 À une question sur l'état du dossier des mini usines de traitement des égouts pour les secteurs de l'Anse et du Camping, réponse est donnée que le programme gouvernemental n'a pas encore été renouvelé, ayant été épuisé dès sa mise en vigueur. D'autres programmes existent mais sont beaucoup moins avantageux. Il

reste l'accord Québec-Canada sur les infrastructures qui devrait être précisé en septembre.

- 7.4 Le Cercle de fermières ayant demandé l'utilisation exclusive de la salle Tournesols pour ses activités, le conseil se penchera sur la question afin de continuer à offrir aux organismes de la municipalité un lieu de rencontre.
- 7.5 Un citoyen signale qu'un panneau d'arrêt sur la rue Moreau est dissimulé par de la végétation. Un employé municipal ira constater la situation et apporter les correctifs.
- 7.6 Un citoyen signale que l'escalier donnant accès au gazébo du quai municipal est devenu dangereux parce que les marches sont inégales et inclinées vers l'avant. La municipalité ira constater et réparer les dégats.

Liste des sigles utilisés :

AIBR :	Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
CCE :	Comité consultatif en environnement (comité municipal)
CCI :	Comité consultatif d'initiatives et de tourisme (comité municipal)
CCL :	Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
CCU :	Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
CLD :	Centre local de développement (organisme régional)
COMBEQ :	Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
COVABAR :	Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
CRE :	Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
FARR :	Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
FQM :	Fédération québécoise des municipalités
GES :	Gaz à effet de serre
MADA :	Municipalité amie des aînés
MAMH :	Ministère des affaires municipales et de l'habitation
MTQ :	Ministère du transport du Québec
PMAD :	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
SEMECS :	Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (Usine de biométhanisation des résidus organiques)
SQ :	Sûreté du Québec
SSI :	Service de sécurité et incendies (organisme municipal)
PIIA :	Plan d'intégration et d'implantation architecturale
TECQ :	Taxe sur l'essence et contribution du Québec
UMQ :	Union des municipalités du Québec